

Pour quelques degrés de moins

Approvisionnement

Face aux incertitudes, les Communes planchent sur des mesures pour économiser l'énergie. Tour d'horizon des autorités locales.

| Hélène Jost, Christophe Boillat, Karim Di Matteo et Xavier Crépon |



Les illuminations de Noël seront restreintes dans de nombreuses communes.
| C. Dervev - 24 heures

Bâtiments communaux

«Nous avons dès la mi-août décidé de prendre des mesures importantes et de balayer large», déclare Stéphane Montangero, municipal aiglon. Dans le chef-lieu du district, la température est déjà limitée à 20°, notamment dans les administrations communale et cantonale, les écoles, structures d'accueil, médiathèque, à 17 pour les centres sportifs, seulement 7 dans les entrepôts. L'eau chaude sera supprimée à divers endroits. Le personnel communal est sensibilisé aux économies à faire et la population renseignée (notamment sur www.aigle.ch/pénurie). Très prochainement, d'autres aménagements seront consentis, comme la mise en veille de photocopieuses ou machines à café, l'accélération du remplacement de néons par du LED.

À Villeneuve, certains bâtiments communaux sont liés au chauffage à distance et desservis à plus de 80% grâce au bois. 20° est désormais aussi la norme dans les salles d'activités sédentaires de l'administration et les classes, 17° dans les salles de gym. Les bienheureux petits en crèche bénéficient de 23°.

Début août déjà, Ollon avait décidé de baisser de 1 à 2° chaque bâtiment communal. Les employés sont tenus d'éteindre à la débauche une majorité d'appareils qui restaient avant en veille. En termes d'électricité, Ollon est avant-gardiste puisqu'elle produit déjà 20% de la consommation globale de toute la commune avec ses turbines et panneaux solaires, informe le syndic Patrick Turrian.

Le chauffage dans les bâtiments administratifs veveysan passera à 20,5°, ce qui correspond selon Vevey au minimum légal fixé par la Loi sur le travail. L'eau chaude sanitaire sera coupée sauf dans les douches.

Le tour des bâtiments de La Tour-de-Peilz a été fait: tous les chauffages sont réglés à 20°, 21° pour ce qui est des parties où travaille l'administration.

À Saint-Maurice, la décision sur les mesures a été prise mercredi dernier. «Nous nous sommes basés sur les fiches que la Fédération des communes valaisannes (FCV) a élaborées avec le Canton, explique Xavier Lavanchy, président de la commune. Nous allons limiter la température dans nos locaux et dans les salles de classes.» Selon l'élu, l'économie d'énergie restera faible sur l'ensemble de la consommation de la Commune, mais les autorités «se doivent de prêcher par l'exemple». À titre d'information, deux tous-ménages partiront ces prochains jours, l'un à l'adresse des ménages privés, qui restent les plus gros consommateurs, l'autre à celle des entreprises.

Monthey compte également appliquer les recommandations de la FCV, avec des bâtiments communaux et des salles

de classes chauffées à 20°, 17° pour les salles de gym. «Le gain énergétique moyen est estimé par Navitas Consilium SA et la littérature entre 6% et 10% par degré Celsius», précise le document remis aux communes valaisannes.

Montreux a créé une cellule de crise active depuis septembre. Pour le chauffage des bureaux, la Municipalité recommande une température maximale à 20°. Les bâtiments communaux ainsi que les salles de conférences qui sont peu ou pas utilisés ne sont pas chauffés. Des efforts supplémentaires sont aussi demandés à l'administration: Quand cela sera possible, l'alimentation des appareils doit être coupée hors période d'utilisation et la manipulation de matériel électrique énergivore non nécessaire est prohibée. «Une cellule énergie passera également dans les bureaux pour rappeler les bonnes pratiques déjà en vigueur», précise Sophie Brinca, déléguée à la communication et membre de cette cellule spécifique. Les services communaux sont également en contact avec les directeurs et directrices d'établissements scolaires afin de leur rappeler les mesures d'économies d'énergie applicables.

“
Nous allons réduire d'un degré la température de l'eau de la piscine”

Xavier Lavanchy
Président de
St-Maurice

Eclairage public

Aigle a supprimé l'éclairage extérieur du château, du collège, des églises et sur d'autres bâtiments. Rapidement, l'éclairage public sera stoppé de 22h à 5h, sauf pour raison de sécurité. Idem à Villeneuve où Léonard Studer a précisé au Conseil communal que «5 lux seraient conservés pour illuminer les passages piétons». La commune est déjà équipée en LED. Pas de changement notable pour la commune d'Ollon, bon élève, puisque l'éclairage est déjà éteint la

nuit depuis février 2021.

À St-Maurice, seuls l'éclairage cantonal et celui du secteur de la gare resteront allumés entre 23h et 5h. Ceux sur les principaux monuments (château, abbaye, paroisse, chapelle du Scex) seront débranchés d'ici à deux semaines.

Montreux coupera la prise de plusieurs de ses monuments à partir de 23 heures. Les éclairages des temples de Saint-Vincent et de Clarens seront éteints d'ici à la mi-novembre, tout comme ceux de la maison Visinand et du Marché couvert. Idem pour les trois grands panneaux lumineux aux entrées de la ville.

enseignes et vitrines privées

Aigle incite les acteurs publics à prendre des mesures rapides, au premier rang l'extinction des vitrines de commerces, d'ex-

positions ou enseignes publicitaires. Comme Ollon ou Bex, Aigle n'a pas de règlement spécifique pour obliger à éteindre de tels procédés. «Nous devrions changer notre règlement de police, ce qui prendrait plusieurs mois», note Patrick Turrian. «Aussi, nous espérons que le décret du Conseil d'Etat en ce sens puisse entrer rapidement en vigueur», poursuit Stéphane Montangero. Il appartiendra au Grand Conseil de se déterminer prochainement. «Villeneuve a écrit à toutes les entreprises et commerces pour les inciter à éteindre dès la fermeture», a renseigné le municipal Léonard Studer aux conseillers. Patrick Turrian constate déjà «que vers 22h beaucoup de vitrines et enseignes sont éteintes. C'est encourageant.»

Vevey et La Tour-de-Peilz indiquent qu'elles ne peuvent pas forcer les magasins à éteindre leurs façades la nuit.

Les commerçants montreusiens seront eux invités par l'intermédiaire de la SICOM (Société industrielle et commerciale de Montreux) à éteindre leurs vitrines pendant les heures nocturnes.

Illuminations de Noël

«Nous ne voulons pas renoncer à la magie de Noël. Les Aiglons en ont besoin», plaide Stéphane Montangero. Toutefois, les illuminations seront limitées au périmètre du centre-ville piétonnier déjà équipé en LED. «Nous n'installerons sûrement que deux grands sapins», indique le syndic d'Ollon. Villeneuve vivra un Noël illuminé du dernier week-end de novembre au 6 janvier, à la nuit tombante avec extinction à 23h.

À Vevey, les illuminations seront maintenues mais avec des horaires réduits de 17h à 22h. Objectif: concilier économies d'énergie et atmosphère conviviale. La Ville espère inciter les acteurs économiques à faire de même pour leurs enseignes lumineuses diurnes.



| Pe Maeder - 24 heures

Il n'y aura pas d'illuminations sur la Grand Rue de La Tour-de-Peilz, mais les décorations resteront du côté du Temple et de la place des Anciens-Fossés, avec notamment la cabane et le jardin du Père Noël.

Monthey a décidé de faire une croix sur nombre de décorations lumineuses durant le Marché de Noël. Sont concernées celles sur les fontaines de la Ville, sur les façades de l'Hôtel de Ville et du Théâtre du Crochetan, sur les candélabres de la «Petite Ceinture» et à la rue de l'Eglise. Le sapin sur la place Centrale aura son propre couvre-feu: 22h du 1er au 15 décembre et du 27 au 6 janvier, et minuit du 16 au 26 décembre. Selon le Conseil municipal, «ces mesures permettront une économie de l'ordre de 13'000 kWh soit environ 70% de la puissance utilisée les précédentes années». St-Maurice renonce aux décorations lumineuses cette année.

À Montreux, le Marché de Noël draine chaque année les foules entre la mi-novembre et fin décembre. Cet événement sera maintenu cet hiver. Le patron montreuvisien de l'événement Yves Cornaro annonçait fin septembre dans nos colonnes prévoir l'installation de minuteurs sur tous les objets lumineux qui ne seront pas situés à des endroits stratégiques. Le reste des éclairages existants devrait être conservé. La Commune, elle, restreindra fortement les éclairages festifs au centre-ville. Dans les villages, le nombre de

décorations lumineuses sera réduit. «Sur l'ensemble de la commune, cela correspond environ au tiers, voire à la moitié de ce que nous installons habituellement», relève Sophie Brinca.

Loisirs

Il n'y aura pas de patinoire éphémère à Vevey. L'association Vevey sur Glace a décidé de renoncer au vu du contexte énergétique incertain. À la place, la Ville installera un couvert avec un parcours en boucle pour trottinettes, vélos, rollers et skateboards (pumptrack)

La piscine de Vevey-Corseaux Plage aura une eau chauffée à 25°, soit 2° de moins qu'actuellement.

«Nous allons aussi réduire d'un degré la température de l'eau de la piscine, de 28 à 27», indique le président de St-Maurice, Xavier Lavanchy.

Chauffée avec du bois communal, la température de l'eau de la piscine de la Maladaire à Montreux ne devrait pas être abaissée pour l'instant. Aucune décision n'a été prise quant à d'éventuelles restrictions énergétiques pour les remontées mécaniques des hauts de la commune. Pour ce qui est des patinoires, Montreux Noël a renoncé à celle installée l'année dernière au 2m2c. La patinoire de Clarens (synthétique) et celle de Caux (naturelle) ne sont pas concernées par une fermeture.



Vevey renonce à installer une patinoire éphémère cet hiver.

| P. Maeder - 24 heures

Les remontées lèveront le pied

Aucune restriction n'a été fixée à ce stade par les autorités, mais les exploitants des remontées mécaniques s'activent: «Il est primordial de montrer que nous sommes proactifs et, ainsi, éviter de nous voir imposer des mesures par les autorités», souligne Armon Cantieni, directeur de Télé Leysin-Col des Mosses-La Lécherette (TLML).

Chez Portes du Soleil suisses SA (PDS-CH), la cible est assez claire: «Nous visons une réduction de 10 à 15%. Cela grâce à des actions très précises», indique son président Enrique Caballero. On évoque, comme ailleurs dans la région, des journées plus courtes, une exploitation plus rationnelle avec la fermeture de liaisons redondantes. À Leysin, on envisage d'échelonner la mise en service des remontées en début de saison. Dans les Portes du Soleil, les nocturnes passeront également à la trappe. Le chauffage sera aussi baissé dans les bâtiments.

Dans de nombreuses destinations, on réduira la vitesse et le débit des remontées, les jours de plus faible affluence. «Ce sont des mesures que

le skieur ne remarquera pas et qui permettent des économies importantes», note Bernhard Tschannen de Glacier 3000.

Selon les chiffres fournis par la fédération Remontées mécaniques suisses, l'enneigement technique représente jusqu'à 35% de la facture des sociétés (25% pour PDS-CH et 20 à 25% pour TVGD), pour une dépense totale au niveau national de 60 GWh. Faudra-t-il y renoncer cet hiver? «Ce n'est pas à l'ordre du jour, répond Armon Cantieni. D'abord, tout dépendra des conditions d'enneigement naturel. Et ces infrastructures représentent effectivement un pic de consommation important, mais sur des très courtes périodes et lorsque les besoins sont plus faibles. Ce travail est effectué le plus souvent de nuit et entre novembre et janvier. Or, c'est surtout vers la fin de l'hiver que la pénurie risque d'être marquée.»

La branche consomme 210'000 GWh chaque année, soit l'énergie nécessaire à quelque 50'000 ménages. Ce qui représente 3,4% de la dépense énergétique totale du pays. **DGE**



| C. Dervey - 24 heures

Zones d'ombre chez les gros consommateurs

Si dans certains secteurs les économies possibles semblent évidentes et peu douloureuses, il n'en est pas de même chez les gros consommateurs. D'autant plus lorsque le flou règne dans l'attente d'une vision plus précise de la situation qui aura cours cet hiver. C'est le cas pour les VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve), dont la ligne 201 roule à l'électricité.

La compagnie se réfère aux consignes de l'Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL), mais admet que des zones d'ombre subsistent. «On ne sait pas si l'on va devoir réduire notre consommation de 10, 20 ou 30% comme le prévoient les différents niveaux du plan OSTRAL. Mais surtout, on ne sait pas si ces objectifs comprendront une diminution de l'offre», relève le directeur ad intérim des opérations, Olivier Richard, qui dit attendre les consignes de Car Postal, répondant mandaté par la Confédération sur ce thème. Pour l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), lui aussi très gour-

mand en énergie, la situation paraît plus claire. En partenariat avec l'État-major cantonal, différents scénarios sont élaborés sans pour l'instant que l'on évoque des coupes dans les prestations.

«En cas de délestage (ndlr: coupure de courant ciblée et temporaire), les sites de Monthey et Vevey pourraient être touchés. En revanche, la continuité de l'approvisionnement serait assurée au Centre de Rennaz. Nos installations garantissent une autonomie de 72 heures», affirme Philipp Dürr, directeur de la logistique hospitalière. Une coupure généralisée aurait toutefois d'autres conséquences qui devront être analysées, comme la difficulté d'acheminer les employés ou du matériel sur le site. Face à ces inconnues, les deux entités font aussi leur part pour réduire leur consommation au quotidien, que ce soit en diminuant l'intensité lumineuse dans les couloirs ou même en coupant tous les éclairages non nécessaires. Les TPC, via leur porte-parole Christelle Piguët, an-

noncent se conformer aux recommandations de la branche des transports publics. Au chapitre «luminosité», «il s'agit de renoncer aux éclairages décoratifs et de façade dans les gares, à l'intérieur et à l'extérieur». Une baisse de l'éclairage dans les bureaux et les bâtiments d'exploitation est aussi annoncée. Côté chaleur, l'accent sera mis sur une baisse de la température et de l'eau chaude. «Nous allons diminuer le chauffage dans les espaces voyageurs, en tenant compte de la sécurité du trafic, de l'exploitation et au travail, et dans le cadre des possibilités techniques et opérationnelles.» La société se dit par ailleurs chanceuse «de disposer de locaux administratifs dans un bâtiment neuf (Margencel) dont l'isolation répond aux standards actuels». La société a en outre dû communiquer un «plan de bataille» à la Confédération pour prévenir une pénurie. Si un tel plan est déclenché, les TPC prévoient de réduire leur offre «à l'instar de la période Covid». **HJO et KDM**

Pub

Cuisine, restauration, hôtellerie, boulangerie, confiserie, boucherie, charcuterie, vente, économie familiale, fromagerie, laiterie...

Ça t'intéresse ?

15 professions à découvrir sur notre stand au Salon des Métiers et de la Formation Lausanne et sur www.metiers-de-bouche.ch

Les Artisans de l'accueil et du goût

Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche
● Centre Patronal ● rte du Lac 2 ● 1094 Paudex

Le pionnier Suisse des monte-escaliers

Commandé aujourd'hui - livré demain!

- Le plus grand choix de monte-escaliers
- Près de 9'500 installations en fonction
- Plus de 70 collaborateurs en Suisse

Consultation gratuite
021 793 18 56
ou voir www.rigert.ch/fr

rigert
NIVELLE LE CHEMIN

Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Suisse